E/cn.6/2017/NGO/86 **Nations Unies** 



# Conseil économique et social

Distr. générale 9 novembre 2016 Français Original: anglais

# Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »

> Déclaration présentée par International Network of Liberal Women, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

<sup>\*</sup> La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.







## Déclaration

L'autonomisation économique des femmes remise en cause par les mutations du monde du travail dues aux effets des changements climatiques, la prise en compte de la problématique hommes-femmes et l'intégration de la lutte contre les inégalités entre les sexes doivent être engagées dans les réponses à donner sur les changements climatiques

International Network of Liberal Women déclare que « l'autonomisation économique des femmes est compromise par les mutations du monde du travail dues aux effets des changements climatiques. » La prise en compte de la problématique hommes-femmes doit, par conséquent, être intégrée aux réponses qui seront apportées aux changements climatiques ».

Le thème prioritaire de la soixante et unième session de la Commission de la condition de la femme est « l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution ». Les évolutions du monde du travail sont dues à de nombreux facteurs, l'un des plus importants est les changements climatiques dans le monde. Ces changements climatiques ainsi que les mesures à prendre pour leur faire face auront un impact sur l'autonomisation à venir de la femme dans le monde.

La vingt deuxième session de la Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques s'est tenue à Marrakech au Maroc du 7 au 18 novembre 2016. International Network of Liberal Women s'est réuni à Marrakech du 11 au 12 novembre 2016 au Comité exécutif de Liberal International. Une résolution sera déposée par International Network of Liberal Women sur « la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les réponses à donner sur les changements climatiques et leurs effets : à débattre lors de la vingt deuxième Conférence des parties à partir de la date de sa tenue ». Nous pensons qu'il faut aborder le thème des changements climatiques et des réponses à ce défi mondial en accordant une attention particulière à son impact sur le monde du travail féminin dans différentes régions du monde et sur les différents domaines affectés par les changements climatiques.

Le facteur relatif à l'identité sexuelle a été mentionné par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans la décision (36/CP.7) prise à Marrakech lors de la septième Conférence des parties tenue en 2001. Le Gouvernement du Maroc a accueilli, durant la journée consacrée aux questions de genre célébrée le 8 décembre 2015 lors de la vingt et unième Conférence des parties, des manifestations intitulées « Les femmes : actives et engagées dans la lutte contre les changements climatiques ». Ces manifestations avaient pour but de transmettre un message prospectif à la vingt deuxième Conférence des parties, autour des questions de la promotion des femmes entrepreneuses pour accélérer l'accès à l'énergie durable, de l'autonomisation des femmes par une agriculture résistante aux aléas climatiques et de l'engagement des femmes dans les négociations relatives aux changements climatiques. Quinze ans après la décision (36/CP.7) de la Convention - cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, il convient d'essayer d'amener les parties, lors de la vingt deuxième Conférence des parties, à s'entendre sur une nouvelle décision qui renforcerait les efforts entrepris pour l'élaboration d'une politique climatique.

**2/4** 16-20042

## Le besoin de l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation

Pour atteindre une représentation équilibrée des sexes et élaborer une politique climatique tenant compte de la problématique hommes-femmes, l'inégalité en matière d'éducation qui paralyse encore la vie de millions de filles et de femmes et qui empêche le progrès économique et social dans les pays les moins avancés doit être éliminée. La plus grande disparité entre les sexes en matière d'éducation dans les pays les moins avancés se fait au niveau de l'enseignement secondaire et tertiaire. Pour 100 garçons, 58 filles seulement sont inscrites. L'égalité entre les sexes en matière d'éducation, notamment au niveau de l'enseignement secondaire, n'a pas seulement un impact énorme sur la santé maternelle et la mortalité post-infantile, mais aussi sur la science, la technologie et l'innovation, qui sont essentiels à la promotion du développement durable et à la mise en place d'une économie verte.

## Effets des changements climatiques sur la vulnérabilité des femmes

L'autonomisation des femmes est entravée par leur relativement plus grande vulnérabilité aux effets des changements climatiques.

International Network of Liberal Women déclare qu'il aurait fallu intégrer la problématique hommes-femmes à l'action climatique depuis longtemps, étant donné qu'il apparait clairement que les femmes sont majoritaires dans différents domaines d'importance, ce qui les rend plus vulnérables que les hommes aux effets des changements climatiques. Les femmes représentent également la majorité de la population pauvre dans le monde ; elles prennent en charge 45 à 80 % de la production alimentaire dans les pays en développement et même 90 % dans plusieurs pays africains ; enfin, la majorité des personnes dont les moyens de subsistance découlent directement de ressources naturelles menacées par les changements climatiques sont des femmes.

## Les possibilités offertes aux femmes affectées par les changements climatiques

La plupart de ceux qui utilisent le plus des combustibles pour réchauffer leurs maisons ou cuisiner et qui marchent sur de longues distances pour s'approvisionner en eau. Toutes ces tâches sont affectées par les changements climatiques et par les conséquences de la lutte contre ces changements. Parmi les autres facteurs qui influencent l'autonomisation des femmes et leurs chances de travailler figure le fait que ce sont les femmes qui s'occupent le plus des enfants et des personnes âgées de la famille. De plus, les femmes font face à des obstacles sociaux, économiques et politiques qui limitent leurs capacités d'adaptation.

#### Besoin de réponses et de mesures tenant compte de la différence entre les sexes

En conclusion, des réponses et des mesures tenant compte de la différence entre les sexes sont nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques et résoudre les problèmes qui y sont liés. Les femmes ont non seulement besoin d'être impliquées sur un pied d'égalité avec les hommes, mais les spécialistes du développement et les décideurs doivent comprendre comment les constructions sociétales sexistes perpétuent les inégalités qui rendent les femmes plus vulnérables aux changements climatiques.

16-20042 3/4

Il est impératif de tenir compte de la problématique hommes-femmes dans chaque aspect des actions entreprises pour le climat, de l'adaptation aux négociations en passant par l'atténuation. Il sera impossible de trouver une véritable solution aux changements climatiques tant que les femmes ne sont pas considérées comme de vraies partenaires des actions entreprises pour le climat.

International Network of Liberal Women est convaincu que différentes étapes doivent être suivies pour émanciper les femmes en prenant en considération l'évolution du monde du travail et de ses conditions de travail à travers les changements climatiques, ainsi que les conséquences des mesures prises pour lutter contre ces changements.

L'égalité des sexes doit être réalisée à tous les niveaux de l'enseignement. Les réponses aux changements climatiques doivent adopter une approche soucieuse de la problématique hommes-femmes et les femmes doivent être impliquées en tant qu'agents du changement dans ces réponses. Pour ce faire, il est impératif de créer un équilibre au sein des organismes mis en place par l'Accord de Paris de la vingt et unième Conférence des parties tenue en 2015.

Par ailleurs, le fait que les mécanismes de financement doivent être suffisamment flexibles pour refléter les priorités et les besoins des femmes ne doit pas être sous-estimé. Il est essentiel que les femmes participent activement au développement de critères de financement et d'allocation des ressources aux initiatives relatives aux changements climatiques, notamment au niveau local.

Analyser les disparités sexuelles dans tous les postes budgétaires et instruments financiers destinés aux changements climatiques est nécessaire pour garantir que les investissements dans les programmes d'adaptation, d'atténuation, de transfert de technologie et de renforcement des capacités tiennent compte de la problématique hommes-femmes.

Lorsque nous soulignons les progrès techniques relatifs aux changements climatiques, il convient, tout particulièrement, de prendre en compte les priorités, les besoins et les rôles spécifiques des femmes. Il convient également de faire bon usage de leur savoir et de leur expertise, y compris le savoir autochtone et les pratiques traditionnelles. Pour garantir que les femmes puissent participer pleinement aux initiatives sur les changements climatiques, elles doivent bénéficier d'une égalité d'accès à la formation, au crédit, et aux programmes de perfectionnement des compétences.

Les politiques nationales, les plans d'action et les autres mesures relatives au développement personnel et aux changements climatiques doivent adopter une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes en réalisant systématiquement des analyses de cette question.

**4/4** 16-20042